

COMPRENDRE ET INCLURE LE HANDICAP EN MILIEU SCOLAIRE

MODULE 2 : L'ESSENTIEL POUR LES PROFESSIONNELS DE L'EDUCATION



Objectif pédagogique global

Permettre aux personnels d'identifier les grandes catégories de handicap, de comprendre les obligations légales et de mettre en place des premières pratiques inclusives réalistes.



Public concerné : enseignants, CPE, AESH, personnel de vie scolaire

Durée : ½ journée

Pré-requis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation « **comprendre et inclure le handicap en milieu scolaire module 2** »



Contenu pédagogique

1. Cadre légal

- ✚ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances
- ✚ Rôle de la MDPH,
- ✚ PAP vs PPS
- ✚ Rôle de l'AESH

2. Compréhension des types de handicaps

- ✚ Définitions clés
- ✚ Différences handicap visible/invisible (DYS, TDAH, TSA)

3. Aménagements pédagogiques

Exemples d'adaptations raisonnables

4. Coopération et travail en équipe

- ✚ Identifier les besoins, proposer des aménagements, coopérer avec les AESH

5. Étude de cas et retour d'expérience

- ✚ Étude de cas courte



Méthodologie

- ✚ Analyse collective de scénario



Intervenante

Joëlle Lawson Directrice-Formatrice

Formatrice agréée au 3977, **plateforme nationale de lutte contre les maltraitements envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap**, j'interviens également en milieu scolaire pour sensibiliser élèves et les équipes à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Directrice d'établissement médico-social, je propose des interventions concrètes et adaptées au secteur scolaire, tirées de mon expertise de terrain.



Evaluation des acquis de la formation

- ✚ Auto-évaluation post-formation avec échelle de progrès

Clôture de la formation

- ✚ Questionnaire de satisfaction à chaud
- ✚ Engagement individuel



À prévoir par l'établissement

- ✚ Salle adaptée / vidéoprojecteur.

CONTACT :

☎ 06 59 24 10 11

✉ contact.lawson@jaltia.com

📍 intervention nationale

Site web : <https://www.jaltia.com>

DUREE : 3h30

DELAI D'ACCES : 10 jours avant le début de la formation

EFFECTIF : 12 stagiaires maximum

LIEU : salle mise à disposition par l'établissement

MODALITES D'ORGANISATION : cette formation est organisée à la demande d'un établissement scolaire (primaire, lycée, collège), les demandes individuelles ne sont pas acceptées.

Formation dispensée en intra

INTERVENANT : Intervenant qualifié

TARIF : nous consulter